

Anticiper et gérer les réclamations en opération de travaux



PUBLIC



Toute personne souhaitant garantir la bonne exécution de ses marchés de travaux.

OBJECTIFS



- ☑ Identifier les principaux cas de réclamations dans les marchés de travaux ;
- ☑ Analyser et répondre à un mémoire en réclamation ;
- ☑ Mettre en œuvre les voies de règlement des réclamations.



LE PLUS DE LA FORMATION

Une formation à la fois théorique et pratique, basée sur des études de cas et des retours d'expérience.

Identifier les cas d'ouverture de réclamations et les éventuelles précautions à prendre

- L'application/l'interprétation des clauses du contrat ;
- Les difficultés rencontrées en cours de marché (sujétions imprévues, fautes du maître d'ouvrage) ;
- Les travaux supplémentaires et autres modifications unilatérales décidés par le maître d'ouvrage.

Les réclamations dans le temps : délai, moment, procédure

- Le point de départ : la naissance d'un différend ;
- L'identification du différend et les vérifications relatives à la phase en amont : observations au moment de la passation, réserves afférentes aux ordres de service ;
- Le délai : l'attention aux risques de forclusion contractuelle ;
- Le moment : en cours de chantier ou après la réception.

Le contenu du mémoire en réclamation

- Le mémoire en réclamation ;
- La construction habituelle d'un mémoire en réclamation ;
- Le chiffrage du mémoire en réclamation ;
- Les pièces justificatives.

Les suites d'un mémoire en réclamation

- En cours de chantier : l'avenant ;
- À tout moment : la transaction et les autres modes de règlement amiables des litiges.

Le contentieux

DATES



mer. 4 nov. 2020

mer. 19 mai 2021

mar. 9 nov. 2021

TARIFS



	PRÉSENTIEL	DISTANCIEL
1 jour	700 €	500 €
3 jours	2 000 €	1 350 €

INFOS



7 heures de formations validées.

Horaires : 9h30 - 12h30 / 13h00 - 17h00

Repas inclus pour les formations présentielles (Paris).

FORMATEURS



Aurélie BARRE,
juriste, Resah



Antoine ALONSO,
avocat à la Cour